

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1973

présenté par

M. Bordat, Mme Rilhac, Mme Heydel Grillere, M. Laronneur, M. Falorni, M. Frei, M. Fiévet,
Mme Melchior, Mme Dupont et Mme Métayer

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 26, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.